

LE DEVOIR

Environnement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS MUNICIPAUX

Un milliard de dollars pour l'environnement

Page 2



CONSTRUCTION

De nouvelles normes s'imposent dans le secteur du bâtiment

Page 5

Et si on passait à l'action?



AGENCE FRANCE-PRESSE



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des milliers de mètres carrés de déchets flottent sur une rivière de Jakarta.

Environnement, le « gros bon sens » ne sert à rien pour évaluer la situation. Supposons un sondage quelconque où le citoyen serait questionné sur l'effort que consentent les divers pays pour garantir la qualité de leur système écologique et, disons, une évaluation portée sur le couple États-Unis-Canada. La réponse irait de soi pour la majorité des interrogés.

Le Canada n'a-t-il pas admis les principes qui soutiennent le Protocole de Kyoto? L'ancien premier ministre Chrétien n'a-t-il pas dans le passé répété, au risque de perdre les quelques chances électorales qu'il avait en Alberta, que le gouvernement canadien ne reculerait devant rien pour protéger l'environnement? Même au Québec, tout politicien trop laxiste dans ce secteur ne risque-t-il pas d'être lapidé sur la place publique?

En contrepartie, un George W. Bush est décrié par la majeure partie des observateurs de la scène politique américaine en tant que néolibéral prêt à mettre à mal toute la planète afin de permettre le profit facile et de ne jamais nuire à l'entrepreneuriat de sa base électorale. Pour preuve: la déréglementation dans le secteur automobile, l'augmentation des droits d'exploitation pétrolière dans l'Arctique, les droits de coupe dans les réserves fédérales, le laisser-faire dans le secteur énergétique, et ainsi de suite.

Laisser-faire

Mais dans les faits, la réalité est autre. Parlons-nous des gaz à effet de serre et force est alors d'admettre, devant les données statistiques, que

tout va mal au nord du 49^e parallèle. Entre 1990 et 2000, les émissions canadiennes ont ainsi augmenté d'environ 20 % et au Québec, selon les données du ministère des Ressources naturelles, si rien ne change d'ici 2011, ces mêmes émissions dépasseront de 19 % le niveau de 1990.

Bref, si les Américains légifèrent moins, sur le terrain, il semble y avoir une responsabilité collective accrue. Il faut dire que la conscience est vive, surtout si l'on est Californien et que le *smog* est depuis longtemps une réalité trop présente dans un secteur comme Los Angeles, secteur qui concentre sur un faible territoire une population quasi équivalente à toute la population canadienne: d'où, en retour, et pour le plus grand malheur des fabricants automobiles, ces normes qui obligent à la production de véhicules hybrides et moins énergivores.

Pendant ce temps, il est toujours possible, dans ce vaste territoire peu peuplé qui est le nôtre, de donner priorité à des projets comme le Suroit au détriment de l'énergie éolienne, tout comme il est pensable, dans une période de contraintes budgétaires, de ne pas renouveler les fonds québécois consacrés au développement durable. Dans un cas, il s'agit pour une société d'État de trouver moyen d'augmenter la production d'énergie à partir des propositions reçues, et dans l'autre, de respecter des priorités où les réductions d'impôt doivent accompagner des déboursés supplémentaires dans les secteurs « sensibles » que sont la santé et (peut-être) l'éducation.

Laisser-aller

Pour sûr, il est toujours possible de se consoler. Si au Québec la pollution envahit même la

nappe phréatique dans plus d'une région, nous n'avons pas ici comme en Chine de rivières qui littéralement tuent, et il serait aussi impensable comme en Amérique du Sud de mettre à mal des écosystèmes en faisant brûler systématiquement des forêts. Rien de tel mais...

Depuis le temps que le mot recyclage est dans toutes les bouches, on pourrait croire que cela est fait: les grandes communautés métropolitaines ont pourtant 10 ans devant elles pour mettre en place des mécanismes qui permettront de finalement recycler 60 % des matières résiduelles. Dans le secteur immobilier, l'« efficacité » énergétique ne suffit plus et on parle de « maîtrise » de l'énergie. Comme l'indique un intervenant dans ce domaine: « Les maisons que l'on construit aujourd'hui sont plus efficaces sur le plan énergétique que celles d'hier, mais elles sont aussi plus spacieuses. »

En fait, si tous admettent, même quand ils ont en main une tasse de café en polystyrène (un cadeau de la distributrice du bureau), que le gaspillage est une pratique honteuse, force est d'admettre qu'il faut faire beaucoup plus. Nos sociétés de consommation ont établi la démesure comme norme et, tant qu'il y aura de l'eau, des milliers de litres seront nécessaires pour la fabrication d'une seule puce électronique et, tant qu'il y aura de l'air, il y aura place pour emmagasiner la fumée des multiples pots d'échappement qui émettent dans les paysages.

Comment, en fait, est-il possible de convaincre que, accord de Kyoto ou pas, il y a urgence d'agir si l'on veut seulement conserver la qualité de l'environnement? Pour l'instant, la priorité est ailleurs et il importe de plus, pour les individus et les sociétés, de satisfaire les besoins, si futiles soient-ils.

Normand Thériault

Parlons-nous des gaz à effet de serre et force est alors d'admettre, devant les données statistiques, que tout va mal au nord du 49^e parallèle

ÉNERGIE
Hydro-Québec
Gaz Métro
Page 2

KYOTO
Émission de GES
Page 3

RECHERCHE
Universités, école
et institut
Page 4

FONDS D'ACTION
FAQDD
FIDD
Page 4

• ENVIRONNEMENT •

Fournisseurs d'énergie

Hydro-Québec se veut un leader en développement durable

Gaz Métro a déjà atteint ses objectifs de réduction des GES

Le développement durable fait maintenant partie des préoccupations quotidiennes de nos deux plus importants fournisseurs d'énergie au Québec. En effet, Hydro-Québec et Gaz Métro se sont dotés de programmes de développement durable qui s'adressent non seulement à leurs clientèles, mais qui englobent aussi le fonctionnement interne de ces deux entreprises.

PIERRE VALLÉE

Hydro-Québec a carrément mis en place une véritable politique de développement durable. Qui-conque veut s'en convaincre n'a qu'à consulter le site Internet d'Hydro-Québec pour constater qu'une importante section est consacrée au thème du développement durable. «Nous adhérons au concept de développement durable depuis 1989», précise Martine Provost, porte-parole d'Hydro-Québec en matière de développement durable.

La politique de développement durable d'Hydro-Québec s'articule autour de trois grands axes: l'environnement, le social et l'économique. «Depuis que M. Caillé a pris la direction de la société, c'est ce qu'il a toujours dit, sans prononcer pour autant l'expression développement durable. Il a toujours maintenu que les projets d'Hydro-Québec devaient être économiquement rentables, viables sur le plan de l'environnement et favorables aux communautés qui les accueillent.»

Le volet environnement comprend les pratiques et les mesures mises en place afin de minimiser l'impact sur l'environnement des projets d'Hydro-Québec. On y trouve de tout. Cela va de la protection de l'air, de l'eau, des sols et des espèces animales aux

études scientifiques menées sur l'effet des champs magnétiques et électriques sur la santé humaine.

Le volet économique s'attarde sur les retombées économiques des projets d'Hydro-Québec. On cherche, entre autres, à favoriser le développement des régions et à développer les partenariats d'affaires. Hydro-Québec exige aussi que ces fournisseurs adhèrent à certains des principes du développement durable. Les exigences environnementales sont maintenant intégrées au contrat et Hydro-Québec a mis en place à ce sujet un mode de surveillance des chantiers.

«Le développement durable n'est pas encore tout à fait intégré dans la communauté d'affaires et ses principes ne sont pas toujours traduits dans les règles de gestion des entreprises. Hydro-Québec croit qu'à cet égard, elle a un rôle de leadership à assumer.»

Volet social

Quant au volet social, il concerne surtout les liens qu'Hydro-Québec entretient avec la communauté. Hydro-Québec se définit comme un partenaire des communautés et à ce titre, les projets que la société met de l'avant doivent être élaborés en concertation avec les communautés qui les accueillent. «L'entente de la Baie-James était avant-gardiste en 1975, mais aujourd'hui les compensations financières ne suffisent plus. Il faut maintenant intégrer les communautés dans la gestion même des projets.»

Comment le projet de centrale thermique du Suroît cadre-t-il avec la politique de développement durable d'Hydro-Québec? «Il s'agit d'un projet d'exception, nous l'avons toujours dit, dont le but est de répondre pour les prochaines années à une demande croissante. Les technologies qui seront uti-

lisées sont les moins polluantes sur le marché.»

Selon Martine Provost, le développement durable exige un changement culturel de fond et elle assure que la politique de développement durable mise de l'avant chez Hydro-Québec est prise au sérieux. «On s'impose d'être très rigoureux à ce sujet. Le développement durable chez Hydro-Québec, ce n'est pas du marketing ou un artifice publicitaire. Cela exige que toute l'entreprise s'inscrive dans une démarche d'amélioration continue.»

Gaz Métro

Si le distributeur de gaz naturel Gaz Métro ne dispose pas pour l'instant d'une véritable politique de développement durable, cela ne veut pas dire que le virage n'est pas, là aussi, bien amorcé. En effet, l'entreprise a mis en place une politique environnementale qui s'inscrit dans ce sens et le développement durable fait maintenant partie des préoccupations courantes de l'entreprise.

«Notre intérêt dans le développement durable va un peu de soi», explique Stéphanie Trudeau, directrice des affaires publiques pour l'entreprise. En faisant la promotion du gaz naturel, nous faisons du même coup la promotion d'une source d'énergie beaucoup moins polluante que le charbon ou le mazout.»

Gaz Métro a aussi mis en place un système de gestion de l'environnement (SGE) et a obtenu la norme ISO 14001. «Cela nous a obligés à repenser toutes nos manières de faire, précise-t-elle, et nous sommes la première entreprise gazière à avoir mis en place un système SGE.»

Cela a mené l'entreprise à se lancer dans la formation de ses employés. «Nous avons donné plus de 5200 heures de formation à notre personnel et chaque

nouvel employé que nous embauchons doit maintenant suivre une formation en environnement.» Cela a aussi permis de mettre en place un imposant programme de recyclage qui a permis l'an dernier à cette entreprise de 1000 employés de recycler 1500 tonnes de matières résiduelles. «On recycle même les piles!»

Efficacité énergétique

Gaz Métro est particulièrement fier de sa politique d'efficacité énergétique, qui comprend pas moins de 20 programmes différents à l'intention de la clientèle résidentielle et commerciale. On peut donc remplacer le vieux thermostat par un thermostat électronique, tout comme on peut remplacer la chaudière ou le générateur à air chaud par des appareils plus efficaces sur le plan énergétique. Fait à noter: tous les programmes comportent un incitatif financier.

De plus, Gaz Métro s'est donné pour objectif de réduire de 20 % d'ici 2008 les émissions de gaz à effet de serre par mètre cube de gaz naturel livré. L'objectif est déjà atteint puisque «nous les avons déjà réduits de 30 %».

Ce qui impressionne le plus Stéphanie Trudeau en ce qui concerne le développement durable, c'est l'intérêt que portent les employés de l'entreprise à cette question. «Nos gens sont vraiment sensibilisés à l'environnement et au développement durable. Certains employés mettent en place des activités de leur propre initiative. Par exemple, un groupe d'employés a mis sur pied un projet qui permet de recycler et de réparer de vieux vélos et de les remettre ensuite à des organismes communautaires.»

Pareille attitude de la part des employés cadre bien avec les ambitions de l'entreprise en matière de développement durable. «Nous ne cherchons pas uniquement à respecter la réglementation, nous voulons carrément être plus performants que les normes.»

Fonds municipaux verts

Un milliard de dollars pour l'environnement

Une initiative fédérale à laquelle les municipalités québécoises peuvent souscrire depuis l'été 2003

En 2000, le gouvernement fédéral confiait à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) le soin de gérer un fonds annuel, qui s'élève maintenant à 250 millions de dollars, consacré à des projets municipaux de protection de l'environnement. Ce programme vise à soutenir les municipalités et leurs partenaires privés dans la réalisation de travaux qui réduisent la pollution et contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie.

RÉGINALD HARVEY

À la fin du mois de mai dernier, la Fédération canadienne des municipalités rapportait que différentes municipalités, réparties à travers le pays, avaient profité à cette date de l'octroi de plus de un milliard de dollars, soit pour lutter contre les changements climatiques, soit pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol. La FCM laissait savoir que les projets approuvés serviraient à réduire de 750 000 tonnes l'émission des

gaz à effet de serre, ce qui soutient la comparaison avec la production de 162 000 voitures au cours d'une année.

Ces fonds avaient jusqu'alors distribué 118 millions de dollars en prêts à des taux avantageux et 20 millions de dollars en subventions dans près de 50 projets d'envergure. Les municipalités ou leurs partenaires ne peuvent soumettre des demandes d'argent excédant les 350 000 \$ et le fonds finance jusqu'à 50 % des dépenses jugées admissibles,

sous la forme de prêts ou de subventions.

Programme fédéral, solutions locales

En 2000, le gouvernement versait, dès le début, une somme initiale de 125 millions de dollars à la Fédération pour gérer ce programme sur une base annuelle. En 2002, ce montant a doublé pour passer à 250 millions de dollars annuellement. En fait, il existe deux fonds séparés: une première entente de 50 millions porte sur le fonds d'habilitation et une autre de 200 millions est consacrée au fonds d'investissement. Gestionnaire, pour le volet administration et gouvernance, de ce programme pour la Fédération, Michel Allaire identifie les participants: «Dans le cas des partenariats avec le privé, il est nécessaire qu'il y ait une municipalité qui soit impliquée et les Fonds municipaux verts s'adressent strictement aux activités



TOURISME NOUVELLE-ÉCOSSE

«On est impliqué dans un projet du côté d'Halifax consistant à traiter les eaux usées de la ville qui se jettent actuellement directement dans le port», explique Michel Allaire, gestionnaire pour la Fédération canadienne des municipalités.

municipales.»

Les autres provinces et territoires doivent démontrer aux gestionnaires des Fonds, avant l'acceptation finale d'un projet, que celui-ci ne va pas à l'encontre des orientations environnementales et énergétiques de chaque gouvernement: «Il serait difficile de tenir compte des règles en vigueur dans les 13 juridictions. On demande plutôt à chacun de nous fournir une attestation de conformité de la demande. C'est une procédure qui ne nous cause pas de problèmes, parce que nos projets sont toujours très orientés sur l'environnement, par exemple sur les gaz à effet de serre. Il serait très surprenant que l'un d'eux en arrive un jour à contredire une orientation quelconque du programme. D'ailleurs, sur les quelque 380 projets acceptés jusqu'à maintenant, ça n'est jamais arrivé», souligne-t-il.

Les choses se sont présentées différemment du côté du Québec, où la situation a finalement été régularisée. Jusqu'au 27 août 2003, les municipalités québécoises ne pouvaient conclure des ententes directement ou indirectement avec le gouvernement fédéral sans l'assentiment préalable de l'administration provinciale. Depuis lors, un décret d'exclusion a été paraphé dans le but de passer outre à cette procédure dans le cas des Fonds verts; chaque projet doit plutôt recevoir un aval moins complexe du ministère des Affaires municipales, du Sport et

des Loisirs. Selon le gestionnaire, il aura fallu trois ans pour obtenir un tel décret, qui réduit de six mois les délais dans le traitement des demandes.

Les thématiques retenues

Le programme comprend six catégories regroupées sous les thèmes suivants: la gestion de l'air, la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la gestion des déchets solides, les services et les technologies de transport durable, et le développement de collectivités viables. Michel Allaire met un bémol en ce qui concerne le transport urbain: «À ce chapitre, on est plus limité par l'ampleur de nos enveloppes. On ne peut pas construire des métros dans toutes les villes à cause des coûts astronomiques. Le transport génère toujours des gros budgets et même les études de faisabilité s'élèvent à des millions de dollars. On peut s'impliquer à plus petite échelle, mais c'est un peu plus compliqué dans ce cas-là.» Il situe de la façon suivante la catégorie du développement des collectivités: «Celle-ci précède les autres. On s'implique à l'étape de la planification et de cette dernière va découler une liste de projets qui peuvent revenir dans les autres catégories, qui sont davantage d'ordre technique.» Dans tous les secteurs d'activités, les Fonds axent leurs interventions sur l'environnement sans jamais perdre de vue le principe du développement durable sous-jacent.

Énergie d'abord

Aussitôt que le programme a été rendu public, les demandeurs se sont présentés en grand nombre pour réclamer leur part des sommes disponibles: dès la première semaine, 1700 projets ont été déposés. Aujourd'hui, la Fédération a atteint son rythme de croisière et traite environ 200 demandes par année. Depuis le début, les municipalités soumettent des propositions qui demeurent plus populaires que d'autres, comme il en fait état: «Ce sont encore, très souvent, toutes les facettes couvrant le champ de l'efficacité énergétique, ou même de la production d'énergie, qui retiennent l'attention. Ce centre d'intérêt est suivi de celui de l'eau. Par exemple, on est impliqué dans un projet du côté d'Halifax consistant à traiter les eaux usées de la ville qui se jettent actuellement directement dans le port. On parle de ce projet depuis 35 ans au moins.»

Selon Michel Allaire, les Fonds s'efforcent de respecter un critère d'innovation qui fait partie intégrante du programme: «À cause de l'ampleur de l'enveloppe budgétaire, qui est limitée, on ne peut pas répéter le même projet ad vitam aeternam. Notre rôle de base, c'est de réaliser les premiers projets types et de communiquer l'information à d'autres intervenants pour assurer un suivi. Voilà pourquoi il s'ensuit tout un processus de communication et de diffusion des résultats pour éviter, par exemple, la répétition inévitée des mêmes études de faisabilité.»

NOUVEAU

Certifiez votre avenir en environnement

Étudiez dans une école de gestion de renommée internationale et obtenez les connaissances qui donneront un élan à votre carrière.

www.hec.ca/programmes/certificats

Certificat en gestion de l'environnement

Admission - date limite
Trimestre d'hiver : 15 octobre

HEC MONTRÉAL



HEC Montréal est la seule école de gestion en Amérique du Nord à détenir cette triple reconnaissance internationale hautement convoitée.

• ENVIRONNEMENT •

Changements climatiques

Surprise! Les Américains sont en avance sur le Canada en ce qui a trait au respect de Kyoto!

Le Québec estime que les émissions de GES en 2011 dépasseront de 19 % le niveau de 1990 si rien n'est fait rapidement

Les changements climatiques que nous percevons aujourd'hui sont en partie dus aux gaz émis il y a 50 ans. Si nous arrêtons dès demain toutes les émissions polluantes, nous en aurions encore pour plusieurs centaines d'années de cette médecine environnementale. Pour y remédier, la volonté politique manque alors que tous s'accordent à dire que le temps presse.

CHRISTIAN LÈVESQUE

Le Protocole de Kyoto mis en branle en 1997 vise à réduire d'au moins 5 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau observé en 1990. Le Canada s'est pour sa part engagé à réduire de 6 % ses émissions et a ratifié le traité en 2002. Le texte stipule que, dès janvier 2008, les mesures doivent être mises en action afin d'atteindre les objectifs prévus avant 2012. Est-il encore réaliste d'y croire?

«Il est minuit moins dix pour y arriver», clame le directeur de Greenpeace Québec, Steven Guilbeault. Il n'est certainement pas trop tard pour atteindre les objectifs du traité, mais plus on attend, plus ça va être difficile et plus la marche va être haute. S'il se dit optimiste, il croit aussi que les actions mises de l'avant par le Canada ne sont pas suffisantes pour parvenir à respecter l'accord. «Au Québec aussi on dort au gaz [sic] et on a pris du retard.»

Le ministère des Ressources naturelles du Québec estime même que les émissions de GES en 2011 dépasseront de 19 % le niveau de 1990 si rien n'est fait rapidement. Seulement pour la décennie 1990-2000, les émissions canadiennes ont augmenté d'environ 20 %. Faire machine arrière est donc beaucoup plus ardu que l'on s'y attendait.

Mesures concrètes

En dépit des critiques, plusieurs actions ont été mises de l'avant par le gouvernement: le projet Biobus (autobus utilisant du biodiesel), l'établissement de critères de qualité de l'air, le programme Employeur (visant à encourager le transport collectif et le covoiturage), la réduction des émissions de GES par les véhicules et les bâtiments gouvernementaux, EcoGES (un programme volontaire pour les entreprises), le Défi d'une tonne au fédéral et le Plan d'action du Canada sur les changements climatiques. «Le problème, c'est que les politiques qui sont mises de l'avant ne vont pas assez loin», dit Daniel Breton de la Coalition Québec Vert Kyoto. Au niveau individuel, il n'y a rien qui est fait pour inciter les gens à modifier leurs actions. Il n'y a aucun projet vraiment efficace mis en œuvre par les gouvernements. Même

les transports en commun ne sont pas mis à contribution: les prix augmentent et les services diminuent. Il est où l'effort pour nous donner l'envie de les utiliser?»

Pourtant, de simples modifications législatives sont possibles pour mettre de l'avant une réduction notable des GES. Le gouvernement de la Colombie-Britannique donne des exemptions de taxes à l'achat de systèmes d'énergie alternative résidentiels comme des panneaux solaires. Au Québec, Hydro-Québec n'autorise pas encore une facturation inversée qui permettrait à ceux qui sont équipés de ce genre d'appareils de revendre leur excédent d'énergie au réseau provincial. L'énergie éolienne est aussi laissée pour compte: Hydro-Québec permet une augmentation de la production de 1000 MW d'ici 10 ans alors que le potentiel de cette source d'énergie est largement supérieure.

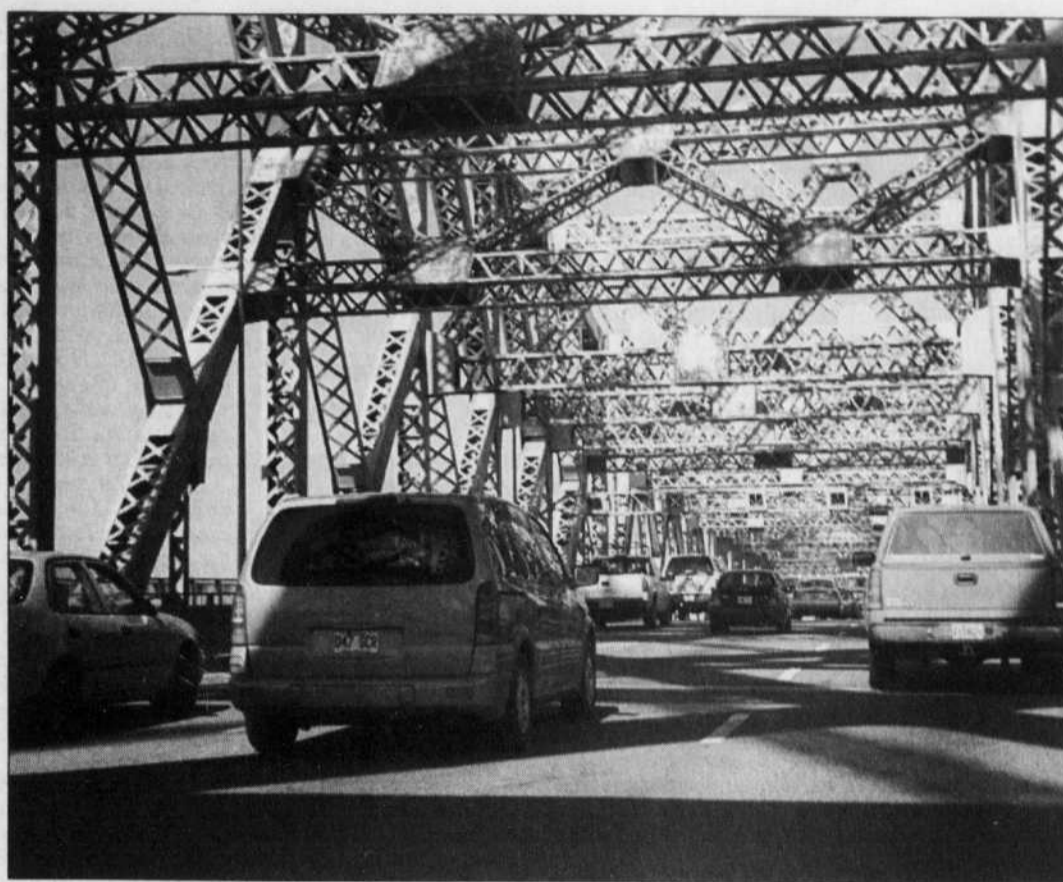
Immobilisme

D'autres initiatives pourraient avoir un impact important sur les émissions de GES. Alors que le transport représente près de 38 % des gaz à effet de serre au Québec, la province ne possède aucun programme de covoiturage, d'incitatifs à l'achat d'automobiles à faible consommation d'essence, ni aucune inspection obligatoire des véhicules. «Cela fait déjà plusieurs années que l'on parle de mettre en place un tel programme, mais on attend toujours», dit Daniel Breton. C'est ironique, car si une auto ne passe pas le test des normes ontariennes, elle est envoyée au Québec où il est toujours possible de l'utiliser. Ça serait déjà un gros plus si on parvenait à enrayer cette pollution.

Son organisme s'est grandement impliqué dans le mouvement opposé à la construction de la centrale au gaz naturel du Surol. Si le projet est devenu une véritable épine dans le pied du gouvernement Charest, il n'a pas été abandonné pour autant, les discussions l'entourant devant reprendre à l'automne. Alors que le Québec possède une grande expertise dans l'hydro-électricité et développe l'énergie éolienne à un rythme modeste, la centrale au gaz naturel augmenterait les émissions de GES de la province de 2 %, ce qui va à l'encontre même de l'esprit du Protocole de Kyoto. Bien qu'une telle centrale permettrait de vendre aux Américains de l'énergie plus «propre» que celle produite dans leurs centrales au charbon et réduirait théoriquement les émissions de l'Amérique du Nord (si aucune autre centrale au charbon n'est construite...), il serait catastrophique de ne pas profiter de notre savoir-faire en matière d'hydro-électricité, clament les milieux écologistes.

Un protocole fictif?

Bien que le Canada ait ratifié le Protocole, celui-ci est encore loin d'entrer officiellement en action. C'est qu'il manque la ratification



JACQUES GRENIER ARCHIVES LE DEVOIR

Alors que le transport représente près de 38 % des gaz à effet de serre au Québec, la province ne possède aucun programme de covoiturage, d'incitatifs à l'achat d'automobiles à faible consommation d'essence, ni aucune inspection obligatoire des véhicules.

du traité par les États-Unis ou la Russie, deux des principaux émetteurs de GES, pour atteindre la cible fixée. Alors que le président Bush a clairement affirmé que son pays ne ratifierait pas le traité pour des raisons de concurrence économique, la Russie pour sa part semble enfin montrer un intérêt. «L'Union européenne a décidé de faciliter l'entrée de la Russie dans l'OMC et, dès le lendemain, le président Poutine a dit qu'il allait

accélérer le processus de ratification du Protocole», explique Steven Guilbeault. Cela pourrait être aussi rapide qu'en décembre prochain. Le pacte deviendrait alors véritablement actif.

Malgré le fait que l'accord ne soit pas officiellement en œuvre, plusieurs pays prennent des moyens pour le mettre en action. L'Union européenne possède déjà une législation de cibles réglementées pour les entreprises qui entrera en vi-

gner le 1^{er} janvier 2005. «Alors que la pollution des industries canadiennes représente près de 50 % des émissions, le pays ne possède encore aucune législation de ce type», rappelle Matthew Bramley, directeur pour les changements climatiques à l'Institut Pembina.

Pire encore, l'inventaire des GES au Québec est réalisé avec «la collaboration des entreprises québécoises qui fournissent de façon volontaire leurs données de

consommation énergétique et de production à partir desquelles sont déterminées les émissions de gaz à effet de serre», indiquent les documents du ministère de l'Environnement du Québec.

Autre aberration: les émissions des États-Unis sont en diminution. Si le gouvernement central refuse de signer le traité, les États et les élus municipaux sont très actifs pour protéger l'environnement et réduire les émissions de GES. Ainsi, nos voisins du sud sont en avance sur le Canada en ce qui a trait au respect de Kyoto!

Une goutte dans l'océan

Il était déjà clair lors de la création du Protocole de Kyoto que les mesures mises de l'avant ne suffiraient pas à contrer le réchauffement planétaire. D'autres réductions sont à prévoir lors d'ententes subséquentes. Mais si l'accord n'est pas une fin en soi, il représente une étape importante à l'échelle internationale. Matthew Bramley croit que le plan de mise en œuvre de l'entente est très bien détaillé mais que, sur plusieurs points, la situation évolue trop lentement: «Cela fait maintenant une dizaine d'années que l'on discute de l'accord et ce travail minutieux a permis de dégager un cadre et une structure juridiques qui nous permettront d'aller plus loin et d'avancer plus vite dans les prochains accords internationaux, qui se devront d'être plus contraignants.»

«Kyoto est un tout petit pas pour stabiliser les émissions de gaz par l'homme, c'est pour cela qu'il est si important. Mais le temps presse et il faut aller de l'avant dès maintenant. Si nous échouons à le mettre en œuvre, ça va être tellement décourageant», dit Matthew Bramley. «Si on échoue avec Kyoto, ce sera un excellent témoignage de l'irresponsabilité de notre espèce», tranche Daniel Breton.



Des gestes pour demain

Pour Hydro-Québec, le développement durable est un engagement à long terme qui allie la protection de l'environnement, l'équité sociale ainsi que l'efficacité économique. L'expertise qu'elle a développée lui permet de réaliser cet engagement.



Constatez par vous-mêmes les réalisations d'Hydro-Québec en consultant son Rapport sur le développement durable 2003. www.hydroquebec.com/developpement-durable

Hydro Québec



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

En dépit des critiques, plusieurs actions ont été mises de l'avant par le gouvernement: le projet Biobus, par exemple, qui visait à tester des autobus utilisant du biodiesel.

ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE

CE CABIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

• ENVIRONNEMENT •

Initiatives québécoises

Il n'y aura pas de nouvelles sommes dans le Fonds d'action québécois pour le développement durable

Le Fonds d'investissement a reçu la reconnaissance du Programme des Nations unies pour l'environnement

Le développement durable est un concept noble et, de l'avis de plusieurs, très prometteur. Selon les gens qui en font la promotion, il s'agirait de rien de moins que la voie de l'avenir. Mais pour que ce concept s'enracine dans la culture d'une société et dans le quotidien de ses citoyens, il faut non seulement y croire, mais aussi y investir de l'argent.

PIERRE VALLÉE

Le gouvernement du Québec a choisi d'investir dans l'avenir en créant en 2003 le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Doté d'une enveloppe budgétaire de 45 millions de dollars, le FAQDD a pour mission d'aider financièrement les initiatives qui visent à intégrer le développement durable dans le comportement des Québécois et des Québécoises.

«Le pilier du développement durable pour nous, c'est d'abord et avant tout l'humain», déclare Claire Boulé, récemment nommée à la direction générale du FAQDD. Nous cherchons à intervenir en amont en favorisant chez les personnes des comportements en accord avec le développement durable. Au fond, il s'agit d'apprendre comment mieux développer tout en pensant à demain.»

L'aide financière qu'accorde le FAQDD est destinée aux organismes à but non lucratif et aux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'économie sociale. De plus, pour chaque dollar qu'investit le FAQDD, le milieu doit fournir un dollar. «Les projets trouvent leur financement un peu auprès de l'entre-

prise privée, mais surtout auprès des municipalités et d'organismes comme Canards illimités.»

Dollars et initiatives

Selon Claire Boulé, le FAQDD a soutenu une foule de projets variés, allant du centre de la petite enfance qui met en place un programme de sensibilisation au développement durable, à un organisme récréotouristique qui fait la valorisation d'un milieu naturel, en passant par des bourses d'étude et des stages en perfectionnement. À ce jour, le FAQDD a soutenu plus de 150 projets pour une somme totale de 28 millions de dollars. Il vient aussi d'investir récemment huit millions de dollars dans la création du Fonds d'investissement en développement durable (FIDD).

Le présent gouvernement a signifié à Mme Boulé qu'il entend préserver les activités du FAQDD mais qu'il n'y investira pas de nouvelles sommes d'argent. Si on fait les comptes, il reste au FAQDD un peu moins de 10 millions à investir. Le FAQDD a donc choisi pour le moment de fermer temporairement sa programmation. «Nous sommes arrivés à l'heure du bilan. Comme il nous reste moins d'argent, on devra sans doute mieux cibler nos initiatives. On devra probablement à l'avenir soutenir les projets les plus porteurs et qui sont susceptibles de connaître une plus grande diffusion.»

C'est donc une période de réflexion qui s'amorce pour les prochains mois au sein du Fonds d'action québécois pour le développement durable.

Pour les affaires

Créé en 2003, le Fonds d'investissement en dévelop-

pement durable (FIDD) est exactement ce que son nom dit: un fonds d'investissement. Il s'adresse à l'entreprise privée, principalement à la PME, et le financement peut prendre la forme d'un prêt ou d'une participation dans le capital-actions de l'entreprise. Le FIDD a été créé grâce à la participation financière de huit millions de la FAQDD et des deux fonds de travailleurs, soit le Fonds de solidarité de la FTQ et le Fonds de la CNS, qui ont investi chacun cinq millions.

«Tous les secteurs de l'activité économique nous intéressent et nous finançons autant des technologies que des produits», explique André-Lise Méthot, présidente et directrice générale du FIDD. Par exemple, un fabricant de tasses peut être éligible s'il veut mettre au point un procédé plus sain pour fabriquer cette tasse. Au fond, ce qui compte, c'est la manière dont la compagnie fait les choses.»

Le FIDD se veut et est socialement responsable. «On peut se donner bonne conscience en tant qu'entreprise en faisant des choix favorables à l'environnement, mais on doit aussi se poser des questions sur la responsabilité sociale de l'entreprise. C'est l'un de nos critères pour la sélection des projets.» Les entreprises qui sollicitent un financement auprès du FIDD devront démontrer non seulement leur performance en matière d'environnement, mais aussi en ce qui a trait à leur responsabilité sociale et économique.

Comme il s'agit d'un fonds d'investissement, le FIDD, s'il veut réussir, doit d'ici quelques années réaliser des profits. Ces profits seront ensuite retournés en partie aux fonds de travailleurs et serviront aussi à financer les organismes sans but lucratif. «C'est un défi énorme», avoue-t-elle. Mais la réussite prouvera

hors de tout doute que le développement durable est rentable économiquement, autant pour l'entrepreneur que pour l'investisseur. «Je prendrai alors mon bâton de pèlerin afin de convaincre les gens de multiplier les initiatives comme le FIDD.»

Responsabilité sociale

Selon André-Lise Méthot, on aurait tort de considérer le développement durable comme une nouvelle expression qui désigne l'écologie. «Le développement durable est une notion passablement plus englobante. Au FIDD, nous adhérons à une approche holistique du développement durable qui se base sur l'économie du cycle de vie d'un produit. Cela concerne autant la façon de produire que la façon de consommer et l'on doit tenir compte d'une foule de facteurs, y compris la responsabilité sociale de tout un chacun. La culture biologique d'une pomme qui sera ensuite cueillie par un enfant exploité n'est pas du développement durable.»

Elle croit que le développement durable est non seulement la voie de l'avenir, mais peut-être surtout la planche de salut de cette planète, qui est rudement mise à l'épreuve par les humains qui l'habitent. «C'est une course contre la montre.» Elle se réjouit par contre de l'accueil favorable qu'elle reçoit de la part des entrepreneurs québécois. Déjà, note-t-elle, d'importants groupes d'acheteurs américains exigent de leurs fournisseurs qu'ils souscrivent à une politique de développement durable, une mesure qu'elle aimerait voir davantage répandue.

C'est au renforcement de ce genre de politique de développement durable que peut contribuer une initiative comme le FIDD, qui est pour le moment unique au monde. Une initiative, par ailleurs, dont le caractère novateur a été reconnu par le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Recherche universitaire

Le développement durable sur les bancs de l'école

Les dirigeants d'entreprise participent, mais «ce qui manque, ce sont des pistes d'action à suivre»

Le concept de développement durable est encore largement associé à une notion écologique. Pourtant, il incorpore et rejoint plusieurs autres domaines. La recherche qui est effectuée dans les universités québécoises reflète cette diversité tout en ayant un même objectif: trouver les outils pour soutenir le développement de notre société.

CHRISTIAN LÉVESQUE

La notion de développement soutenable est apparue en 1987 lors de la publication du rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Se voulant «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs», le terme a rapidement été connu sous l'appellation de «développement durable».

Les universités québécoises sont au premier plan dans la recherche voulant le mettre en application. Plusieurs champs de recherche incorporent dorénavant la notion de développement durable. Survol de ce qui se fait sur les bancs de nos institutions.

UQAM

«Le développement durable est souvent associé à la recherche sur la protection de la forêt et de la pollution des écosystèmes, mais ça va beaucoup plus loin que cela: ça touche aussi aux pôles économiques et sociaux», explique Corinne Gendron, chercheuse principale à la chaire Économie et Humanisme de l'UQAM, qui deviendra bientôt

la Chaire en responsabilité sociale et en développement durable.

Ce qui surprend, c'est que cette chaire de recherche est associée au département de gestion de l'UQAM. «C'est nouveau de parler de développement durable dans une école de gestion et c'est très important, car ce sont des étudiants qui seront appelés à prendre des décisions tout au long de leur carrière. C'est une percée très intéressante», poursuit Corinne Gendron.

La chaire Économie et Humanisme permet à des professeurs, stagiaires et assistants de recherche de 2^e et 3^e cycles d'effectuer des recherches tant fondamentale qu'appliquée dans le but de comprendre la dimension éthique de l'économie et de l'entreprise afin de les humaniser. Trois axes sont privilégiés: le travail, les communautés et l'environnement. «Nous tentons de voir comment les entreprises peuvent incorporer le concept de développement durable, que ce soit par le type d'économie pratiquée ou encore par les taxes environnementales qui pourraient être mises en place», raconte Corinne Gendron. Elle explique aussi qu'il ne suffit pas d'avoir une recherche technique poussée, il faut également comprendre l'organisation sociale de notre mode de consommation et ses effets sur le développement. «J'ai fait une étude sur la manière dont les hauts dirigeants d'entreprise conçoivent le développement durable et j'ai découvert qu'ils sont aussi sensibilisés que la population sur ce sujet. Ce qui manque, ce sont des pistes d'action à suivre», dit la chercheuse.

Université de Montréal

À l'Université de Montréal, le développement durable est incorporé tant à la recherche fondamentale qu'appliquée. L'accent est toutefois mis sur la protection de

l'environnement: la biologie, l'écologie des eaux douces et des forêts, l'étude des risques biologiques, la biologie végétale, la dynamique des milieux fluviaux et l'adaptation aux changements environnementaux sont parmi les axes de recherche privilégiés.

Plusieurs chaires de recherche sont ainsi spécialisées dans ces domaines. Notons le réseau Biocontrôle (visant à réduire l'utilisation de pesticides chimiques en agriculture et en foresterie), l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) et la Chaire de recherche du Canada en dynamique fluviale (visant à mieux comprendre les cours d'eau afin d'améliorer les habitats des poissons et les effets des changements du niveau du fleuve Saint-Laurent).

Université de Sherbrooke

Cette université a mis sur pied l'Observatoire de l'environnement et du développement durable. Il regroupe des chercheurs d'une vingtaine de chaires de recherche de l'université. En tout, c'est plus de 80 professeurs, 35 collaborateurs et 100 étudiants-chercheurs qui se retrouvent autour de projets transdisciplinaires. Certains axes de recherche sont privilégiés: la compréhension des écosystèmes terrestres, la gestion intégrée de l'eau, les changements dans l'environnement, la gestion intégrée des résidus, la gestion de l'énergie et le développement durable. L'Observatoire est également associé au Centre de formation en environnement qui est reconnu depuis une trentaine d'années.

L'université compte aussi sur son secteur Santé, sécurité, environnement en milieu de travail et études, ainsi que sur plusieurs regroupements ayant pour mission de sensibiliser les étudiants, les professeurs et le personnel de soutien à l'importance du respect de l'environnement. Le 23 juin dernier, l'université s'est aussi dotée d'un nouveau centre de re-



SOURCE INRS

L'INRS se targue de «former une relève scientifique et une main-d'œuvre de haut niveau dans le domaine de l'environnement».

cherche en amélioration végétale, le centre SEVE. Celui-ci vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en agriculture grâce à l'amélioration des systèmes de production. Ayant des ramifications dans diverses universités, l'administration du centre se fait à Sherbrooke.

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Affilié au réseau de l'Université du Québec, l'INRS se targue de «former une relève scientifique et une main-d'œuvre de haut niveau dans le domaine de l'environnement». Elle offre une vingtaine de programmes de maîtrise et de doctorat dans des domaines allant de la restauration et l'aménagement d'habitats essentiels aux espèces à la gestion durable des ressources.

Les recherches de l'INRS sont

orientées sur les risques environnementaux et la gestion intégrée des ressources ainsi que sur les technologies et biotechnologies environnementales. Ses chercheurs ont ainsi mis de l'avant plusieurs modèles informatiques permettant de mieux comprendre certains phénomènes environnementaux. Son centre Eau, Terre et Environnement ainsi que l'Institut Armand-Frappier lui permettent de décerner plusieurs diplômes de 2^e et 3^e cycles spécialisés en environnement et en développement durable. Récemment, l'INRS a aussi inauguré deux nouveaux laboratoires de pointe dans les domaines des plasmas et de la valorisation de la biomasse.

École polytechnique

Le développement durable a aussi ses entrées à l'École polytechnique de Montréal. «Notre principale

préoccupation est dans la durabilité des structures et leurs impacts», explique la directrice du département des génies, de la géologie et des mines, Louise Millet.

Selon elle, les professeurs sont encore mal équipés pour bien orienter les élèves dans ce domaine. Et ce n'est pas le manque de connaissances qui est en cause, mais plutôt la façon de les intégrer à la formation qui est ardue. Un comité d'une quinzaine de professeurs s'est ainsi formé et s'efforce de trouver des solutions afin d'intégrer les notions de développement durable à leurs cours universitaires. Celles-ci doivent dorénavant faire partie intégrante de la formation de tous les étudiants de premier cycle. C'est que le Conseil canadien des ingénieurs, qui permet aux diplômés d'être accrédités, stipule maintenant que «les étudiants de chaque programme doivent être sensibilisés au rôle et aux responsabilités de l'ingénieur dans la société. Une couverture adéquate de l'éthique, de l'équité, [...] les concepts de développement durable et de gestion environnementale doivent obligatoirement faire partie du programme».

Plusieurs chaires de recherche sont aussi directement orientées dans cette direction. Elles étudient ainsi l'eau potable, l'environnement et la gestion des rejets miniers, l'assainissement et la gestion des sites, tant en ce qui concerne la conception que l'intégration des procédés. Un site Web est d'ailleurs en préparation pour informer tous les membres de l'École polytechnique des enjeux entourant le développement durable. L'École s'est aussi dotée dernièrement d'une politique environnementale qui couvre la totalité de ses activités.

Pour Louise Millet, ce qui importe, c'est de ne pas baisser les bras: «C'est indispensable que nos étudiants apprennent les notions de développement durable à l'école, parce que c'est là que réside la solution.»

Les œuvres internationales sont présentes auprès des plus démunis.

Nous sommes là où vous n'irez pas...

LES ŒUVRES DU CARDINAL LÉGER

Supportez les œuvres du Cardinal Léger en téléphonant au 1-87 PALVRENTÉ ou en envoyant votre don au 130, avenue de l'Épée, Outremont (Québec) H2V 3T2.



FONDS D'INVESTISSEMENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
société en commandite

VERT

et socialement responsable

www.fidd.qc.ca

• ENVIRONNEMENT •

Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie

De nouvelles normes de construction s'imposent dans le secteur du bâtiment

«Il y a peu ou pas de concertation au sein de l'industrie»,
en ce qui touche l'émission de gaz à effet de serre

Créée en 1985 à la suite de la crise du pétrole, l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) regroupe en son sein la plupart des intervenants québécois impliqués dans le domaine de l'efficacité énergétique. «C'est une situation unique dans le contexte canadien», soutient Denis Tanguay, le directeur général de l'AQME.

PIERRE VALLÉE

L'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie compte présentement 575 membres qui proviennent principalement de trois secteurs. Le premier secteur, qui représente environ 65 % des membres, regroupe les grands consommateurs d'énergie. S'y retrouvent donc les usines et les manufactures, les tours à bureaux et les centres commerciaux, mais aussi les hôpitaux et les écoles. «Il faut comprendre qu'une grande partie de l'énergie au Québec est consommée par le secteur du bâtiment, explique Denis Tanguay. Les bâtiments institutionnels et commerciaux consomment près de 40 % de toute l'énergie au Québec.»

Le deuxième secteur regroupe ceux qui travaillent dans ce que M. Tanguay appelle «les services éco-énergétiques». Ce sont essentiellement des architectes, des ingénieurs et des technologues qui conçoivent des systèmes d'énergie ou qui en assurent la gestion. Les manufacturiers et les fournisseurs de produits et services forment le troisième secteur.

L'AQME, comme toutes les associations du genre, organise une foule d'activités à l'intention de ses membres, allant du déjeuner-causerie au souper au homard. Parmi celles-ci, notons le concours Energia qui en est à sa

15^e édition cette année et vient récompenser l'excellence dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. «C'est un prix qui est très apprécié parce que c'est un bon outil de promotion pour les entreprises.»

Un lieu de réflexion

L'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie a aussi pour mandat de se pencher et de réfléchir sur la problématique de l'efficacité énergétique. Pour ce faire, elle favorise la formule des comités. On en compte actuellement trois: un dans le domaine des bâtiments, l'autre dans le domaine des municipalités et le dernier en environnement, qui deviendra sous peu un comité en technologies énergétiques et environnementales. «Ces comités nous permettent de réunir autour d'une même table divers intervenants et donc de mettre à profit plusieurs expertises. Ils visent surtout à élaborer des stratégies à moyen ou long terme.»

«Il ne s'agit plus seulement d'économiser l'énergie, mais d'améliorer la production de l'énergie et la façon dont on la consomme»

Cette volonté de réflexion de la part de l'AQME a permis à cette association d'adhérer dès le départ au concept du développement durable. «Nous avons fait le lien entre l'efficacité énergétique et le développement durable dès le début», soutient Denis Tanguay.

C'est aussi la raison pour laquelle on parle davantage de maîtrise de l'énergie à l'AQME que d'efficacité énergétique. «La maîtrise de l'énergie est un concept plus englobant. Il ne s'agit plus seulement d'économiser l'énergie, mais d'améliorer la production de l'énergie et la façon dont on la consomme.» C'est dans cette perspective que l'AQME fait la promotion des méthodes alternatives de production d'énergie comme le bio-gaz, la géothermie, l'énergie éolienne et solaire.

Nouvelles actions

Parmi les nouvelles actions qu'entreprend l'AQME, il faut noter la création d'un comité qui se penchera sur l'épineuse question

du transport. Selon Denis Tanguay, c'est un dossier très important car, non seulement les véhicules consomment beaucoup d'énergie, mais ils sont responsables d'environ «40 % des émissions de gaz à effet de serre».

Mais la partie est loin d'être gagnée, admet Denis Tanguay. «Il y a peu ou pas de concertation à ce sujet au sein de l'industrie. Nous devons d'abord commencer par un effort de sensibilisation. Nous visons surtout les entreprises qui gèrent des parcs de véhicules.»

Le volet de la formation prend de plus en plus d'ampleur à l'AQME. «Il y a une véritable demande à ce sujet.» L'AQME développe et offre donc des cours de formation dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. «Nous travaillons en partenariat avec nos membres puisque toute l'expertise se retrouve chez eux.» L'AQME réalise aussi des études et des analyses lorsqu'on lui en fait la demande. «C'est notre capacité à parler à l'industrie qu'on met à profit ici.»

L'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie entend aussi intensifier ses efforts dans le domaine de la réglementation, particulièrement en ce qui a trait au code de la construction. «Le temps est venu de relever les normes de construction afin d'augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments.»

Selon Denis Tanguay, ce n'est pas que les édifices d'aujourd'hui soient mal bâtis, mais de nouvelles technologies sont maintenant disponibles qui permettent une plus grande efficacité. «Il y a là un énorme potentiel d'efficacité énergétique.» Ce qu'il manque présentement, selon lui, c'est la volonté politique d'aller de l'avant.

«Notre industrie pourrait être prête rapidement. Il faut incorporer la notion de développement durable dans la construction des bâtiments. Après tout, on vit longtemps avec un bâtiment, parfois près de 70 ans. C'est aussi parfois 70 ans de gaspillage énergétique.»

Enjeux pour la maîtrise de l'énergie

Denis Tanguay désigne deux défis majeurs que doit relever l'industrie de la maîtrise de l'énergie si elle veut augmenter sa présence à l'intérieur de la so-



REUTERS

«Il faut incorporer la notion de développement durable dans la construction des bâtiments. Après tout, on vit longtemps avec un bâtiment, parfois près de 70 ans. C'est aussi parfois 70 ans de gaspillage énergétique», déclare Denis Tanguay de l'AQME.

ciété. Le premier enjeu est celui de la réalité d'affaires. «La réalité d'affaires est en général mal comprise en ce qui concerne l'efficacité énergétique. Il faut être en mesure de proposer des solutions en matière d'efficacité énergétique qui s'adaptent à la réalité d'affaires des entreprises. Il est inutile de proposer, par exemple, une solution qui demande 12 mois d'implantation si l'entreprise n'a pas les moyens de respecter un tel échéancier.» Il faut aussi tenir compte du fait que de nouvelles technologies prennent souvent

un certain temps avant d'être adoptées par le marché.

L'autre enjeu consiste à démystifier aux yeux de certains la notion d'efficacité énergétique. «Plusieurs croient encore que l'efficacité énergétique représente une solution alternative à l'approvisionnement en énergie. Mais c'est faux. L'efficacité énergétique ne peut pas réduire la demande en énergie, mais elle peut la ralentir.»

La raison selon lui en est fort simple: plus la population augmente, plus la croissance prend de l'essor, plus la demande en

énergie augmente. Les comportements sociaux ont aussi un rôle à jouer. «Par exemple, les maisons que l'on construit aujourd'hui sont plus efficaces sur le plan énergétique que celles d'hier, mais elles sont aussi plus spacieuses.»

Si la maîtrise de l'énergie n'est pas une panacée universelle, elle est pourtant essentielle, selon Denis Tanguay. «Cela s'inscrit parfaitement dans la notion de développement durable. La maîtrise de l'énergie autorise le développement, sans piller pour autant les ressources.»

Votre recyclage



Notre savoir-faire

www.cascades.com

Cascades

CANADA • ÉTATS-UNIS • FRANCE • ANGLETERRE • ALLEMAGNE • SUÈDE • MEXIQUE

La science en ACTION pour un monde en ÉVOLUTION



Passionnés de nature

L'utilisation durable des ressources, le respect de l'environnement et l'évaluation des risques environnementaux sont au cœur des préoccupations de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Force vive de la recherche en environnement, l'INRS apporte, par le biais de ses centres Eau, Terre et Environnement et INRS-Institut Armand-Frappier, des solutions concrètes en matière de :

- :: qualité de l'eau potable
- :: effets de la contamination sur la santé
- :: changements climatiques : impacts et adaptation
- :: biodégradation des polluants d'origine industrielle, agricole et municipale
- :: caractérisation et restauration des aquifères, sols et sédiments contaminés
- :: procédés d'assainissement, technologies et biotechnologies environnementales
- :: gestion intégrée des ressources

Avec un taux de placement très élevé de ses diplômés de 2^e et de 3^e cycle, l'Institut contribue également à doter le Québec d'une main-d'œuvre de haut niveau dans le domaine de l'environnement.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique



www.inrs.ca

Le 22 septembre c'est la journée sans auto.

LE RESTE DE L'ANNÉE,
JE ROULE EN MAZDA 3.



Mazda Gabriel
St-Jacques et Décarie
514•484•7777